

Boucle de levage MEP

Notice d'utilisation



MEVA Schalungs-Systeme GmbH

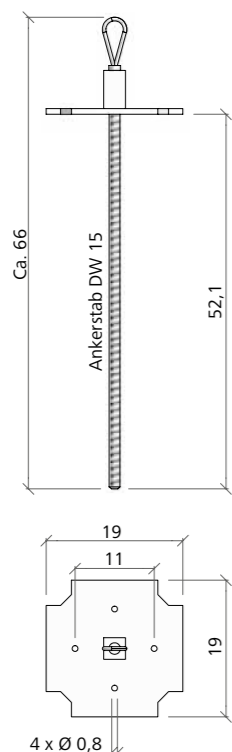
Industriestrasse 5
72221 Haiterbach
Allemagne

Tél. +49 7456 692-01
Fax +49 7456 692-66
info@meva.net
www.meva.net

3865 F 08/2024 Printed in Germany. Traduction du manuel d'utilisation original

1. Description du produit

Référence 29-910-05, poids 3,5 kg
Galvanisée. Filetage DW Ø 15 mm. Pour la manutention des tables de coffrage. Charge maximale d'utilisation 10 kN (1 t). Il faut toujours utiliser 4 boucles de levage par grutage. Prévoir un écrou DW 15/100 (non fourni) par boucle de levage MEP. Longueur du filetage : 52 cm. (Utilisation voir point 5).



2. Mesures de prévention et recommandations de sécurité

2.1. Remarque relative à la notice d'utilisation

- Lisez attentivement la notice d'utilisation avant la première utilisation. Les instructions contenues dans cette notice doivent être accessibles aux personnes habilitées à utiliser la boucle de levage MEP.
- La boucle de levage MEP ne doit être utilisée que par des personnes dûment désignées, et préalablement formées, et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- La boucle de levage MEP ne doit être utilisée que pour l'usage décrit dans la présente notice d'utilisation. Une utilisation non conforme de la boucle de levage MEP peut provoquer des dommages et, dans des cas extrêmes, causer des blessures corporelles, voire la mort.
- Il est interdit d'exercer une traction oblique, de fractionner les charges en suspension et de maîtriser la rotation de la charge avec la boucle de levage MEP.
- Personne ne doit demeurer sous et/ou sur la charge en suspension.
- La charge maximale d'utilisation de la boucle de levage MEP ne doit jamais être dépassée.
- Les boucles de levage MEP endommagées doivent être mises hors service et mises au rebut.

2.2. Remarque relative à l'utilisation

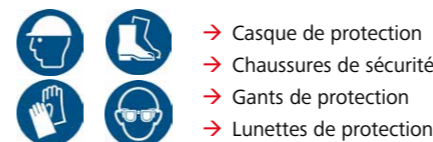
- Avant la première mise en service, effectuez un contrôle conformément au point 6 de la présente notice d'utilisation.
- La boucle de levage MEP doit être soumise à un contrôle visuel avant chaque utilisation pour vérifier qu'elle ne présente pas de défauts, pour vérifier l'absence de pièces et la bonne tenue des pièces mobiles, et pour s'assurer qu'elle peut être utilisée en sécurité.
- La boucle de levage MEP ne doit être installée qu'à l'endroit prévu à cet effet.
- La répartition de la charge doit être homogène.
- Pendant la manœuvre de levage, la charge doit être déplacée de manière à prévenir tout balancement ou heurt de la boucle de levage MEP. Les crochets de levage ne doivent pas être sollicités au niveau de la pointe et doivent pouvoir se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage.
- Suspendez les crochets de levage non utilisés en hauteur, lorsque la hauteur sous crochet présente un risque.
- Les charges doivent être soulevées et déposées de manière à prévenir tout risque de basculement, de fractionnement, de glissement ou de chute de la charge.
- Pendant la manœuvre d'élingage, aucun chargement, et/ou personne, ne doit se trouver, ou monter, sur la charge à lever.

3. Mesures de prévention

- Le risque d'écrasement est présent pendant toute la durée de l'opération de levage.
- Présence de charges suspendues. Il n'est pas autorisé de manœuvrer la charge au-dessus de personnes.

Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre de la charge. N'utilisez que des élingues chaîne. Le crochet de l'élingue chaîne doit se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage de la boucle de levage MEP.

Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle nécessaire à l'utilisation de la boucle de levage est mis à disposition et vérifiez que l'équipement est correctement utilisé :



4. Que faire en cas d'accident ? – Premiers secours

- Sécurisez la zone de l'accident
- Pratiquez les gestes de premiers secours
- Prévenez le secouriste et le supérieur hiérarchique
- Restez auprès du ou des blessés

5. Utilisation conforme

La boucle de levage MEP est un appareil de levage destiné à la manutention des tables de coffrage. Pour déplacer une table, il faut utiliser 4 boucles de levage.

Vous pouvez fixer les boucles sur la charge à lever comme suit :

- En les vissant dans le filetage DW de la tête à fourche MEP (Fig. 1).
- En utilisant un écrou DW 15/100 (Fig. 2 et Fig. 3).

- Vérifiez que l'élingue mise en œuvre sur le chantier a été conçue pour résister aux charges auxquelles elle va être soumise. Table de coffrage + 4 x boucle de levage MEP 3,5 kg = capacité de levage requise.

Charge maximale d'utilisation par boucle de levage MEP : 10 kN (1,0 t).

Selon la directive R 109-017 (chapitre 4.1.2) de la DGUV (caisse de prévention allemande), les élingues multibrins sont considérées comme n'ayant que deux brins porteurs (20 kN, soit 2,0 t). Cela ne s'applique pas s'il est établi que la charge va se répartir de façon égale sur d'autres brins ou que, si la répartition de la charge est inégale, la charge maximale d'utilisation de chaque brin ne sera pas dépassée (30 kN max., soit 3,0 t).

- Pour pouvoir procéder au montage de la boucle de levage MEP, vous devez avoir reçu une formation spécifique (voir réglementation nationale en vigueur) et disposer des connaissances et des compétences requises à cet effet.

- Le matériel utilisé doit toujours être dans un état de conservation irréprochable. Les pièces défectueuses doivent être mises hors service et mises au rebut. Pour les pièces détachées et les accessoires, n'utilisez que des pièces d'origine MEVA.

5.1 Montage de la boucle de levage MEP

Avant de procéder au montage de la boucle de levage, faites un trou dans la peau coffrante pour pouvoir visser la tige filetée DW dans la tête à fourche MEP.

Pour assurer la stabilité du montage, la boucle de levage est fixée sur la peau coffrante à l'aide de clous ou de vis (Fig. 1).

Si le montage est réalisé sans la tête à fourche MEP, la boucle de levage MEP doit être installée à l'extérieur de la tête à fourche. Dans ce cas, utilisez un écrou DW 15/100 pour le serrage (Fig. 2 et 3).

Remarque importante

Contrôlez la boucle de levage MEP avant chaque mise en service pour vérifier qu'elle ne présente aucun défaut. Les soudures et la tige qui sont situées dans la zone de fixation de la boucle de levage MEP ne doivent pas être endommagées. Le point d'accrochage doit également être parfaitement propre.

5.2 Prévenir les mauvais usages

- Contrôlez la boucle de levage MEP pour vérifier qu'elle est vissée solidement. Soit avec un écrou DW 15/100, soit avec la tige filetée DW vissée directement dans la tête à fourche MEP.
- Ne dépassez jamais la charge maximale d'utilisation.
- Utilisez toujours quatre boucles de levage MEP, disposées symétriquement sur la table de coffrage (Fig. 1 et 2).
- Assurez-vous que personne ne demeure dans la zone dangereuse.
- Retirez toutes les pièces qui ne sont pas fixées ou calez-les pour qu'elles ne puissent pas tomber.

Si une détérioration est constatée, la boucle de levage MEP doit être éliminée dans les règles de l'art et conformément à la réglementation en vigueur.

Attention !

- Personne ne doit demeurer sur la table de coffrage au moment de la manœuvre d'élingage et quand la charge est en suspension. Assurez-vous également qu'il ne reste aucun objet, outil ou élément non fixé sur la charge à lever lors de la manœuvre d'élingage.

Pendant les différentes phases d'utilisation

- La charge à lever peut comporter des arêtes vives pouvant provoquer des blessures aux mains et aux doigts.
- Il y a risque de collision entre la table de coffrage et les personnes présentes lors de la manœuvre d'élingage.

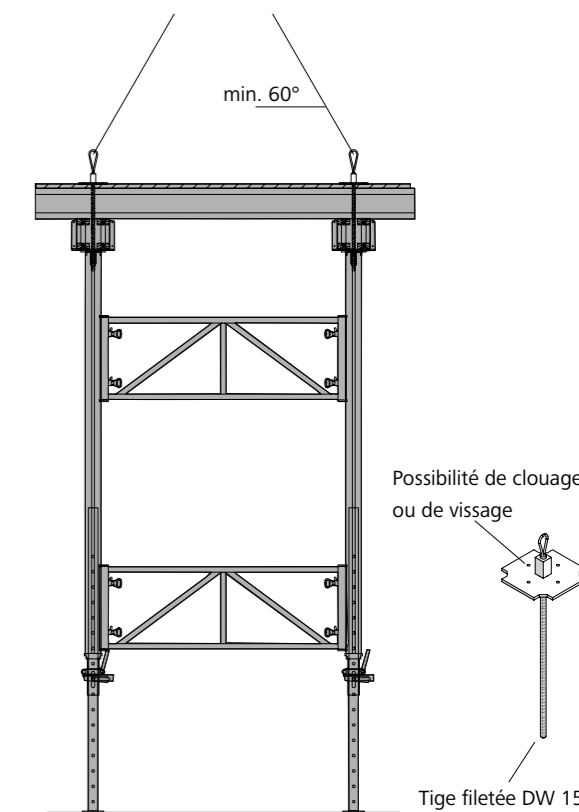


Fig. 1

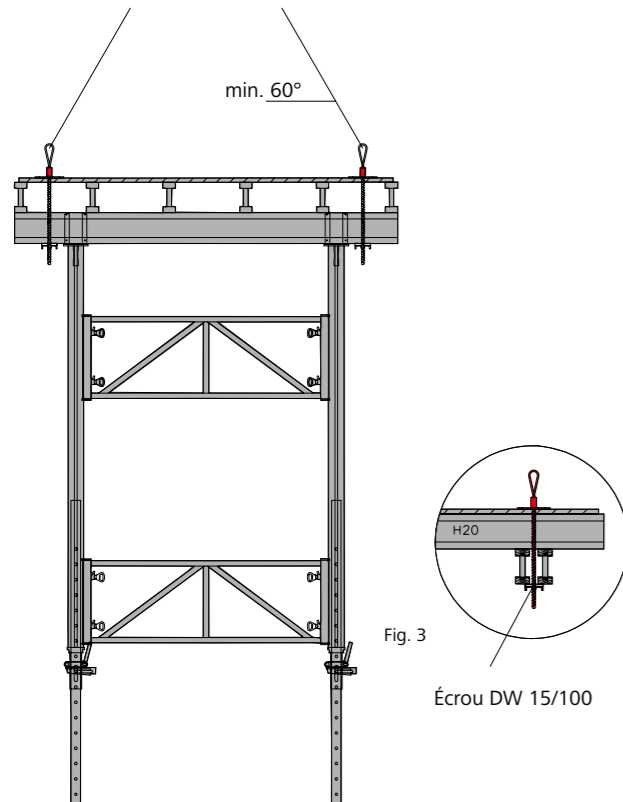


Fig. 2

5.3 Levage à la grue

La boucle de levage MEP ne doit être mise en œuvre que sous la direction d'une personne compétente et uniquement par des travailleurs qualifiés à cet effet. Ces travailleurs qualifiés doivent avoir reçu une formation spécifique pour savoir identifier et maîtriser les risques liés aux opérations de levage.

6. Contrôle et entretien

6.1 Vérification avant la première mise en service

La boucle de levage MEP a été soumise à une validation finale en usine, elle est vérifiée et conforme à l'usage attendu. La boucle de levage MEP doit néanmoins être contrôlée par une personne agréée avant la première utilisation pour vérifier qu'elle n'a subi aucun dommage pendant le transport ni aucune autre détérioration. Portez une attention particulière aux fissures (soudures), à la corrosion localisée et aux déformations.

6.2 Vérifications

La boucle de levage MEP doit être soumise à un examen visuel avant chaque mise en service, conformément à la réglementation relative à la santé et sécurité au travail, pour vérifier l'absence de défauts, de déformations, de corrosion, de soudures cassées ou fissurées, etc. Contrôlez l'intégralité (l'absence de pièces), la bonne tenue, la sécurité d'utilisation et l'état d'usure de la boucle de levage MEP. Les produits endommagés ne doivent pas être mis en service et sont à mettre au rebut.

Remarque importante

Avant le montage de la boucle de levage MEP, vérifiez que le point d'accrochage n'est pas endommagé. Les profils situés dans la zone de fixation de la boucle de levage MEP ne doivent pas être endommagés. Les points d'accrochage au niveau de la tête à fourche, voire de la table de coffrage, doivent également être parfaitement propres. Si des réparations doivent être réalisées, seule MEVA est habilitée à les réaliser.



Lors de l'utilisation de la boucle de levage MEP, respectez les points suivants :

- Vérifiez que les trous de fixation de la boucle de levage MEP ne sont pas endommagés.
- Si la charge maximale d'utilisation est dépassée, les points d'accrochage peuvent s'allonger, ce qui peut conduire à des déformations irréversibles. Dans ce cas, n'utilisez plus la boucle de levage MEP.
- Utilisation interdite en cas de corrosion locale !
- Ne dépassez jamais la charge maximale d'utilisation.
- Assurez-vous que personne ne demeure dans la zone dangereuse.
- Vérifiez la résistance et la planéité du sol.
- Retirez toutes les pièces qui ne sont pas fixées ou calez-les pour qu'elles ne puissent pas tomber.
- Si un défaut est constaté, la boucle de levage MEP doit être éliminée dans les règles de l'art et conformément à la réglementation en vigueur.

6.3 Examen particulier

La boucle de levage MEP doit faire l'objet d'un examen particulier s'il a été endommagé ou soumis à un événement particulier qui pourrait impacter sa résistance, ainsi qu'après une action corrective. Ce contrôle doit être réalisé par une personne habilitée.

6.4 Entretien

Éliminez les salissures (restes de béton, etc.) pour assurer la propreté de la boucle de levage MEP.

7. Réparations

Les réparations doivent être réalisées par le fabricant, la boucle de levage MEP ne doit être utilisée que dans son état d'origine. La responsabilité de MEVA ne saurait être engagée pour des produits ayant été modifiés.

8. Charge maximale d'utilisation

Respectez la charge maximale d'utilisation de **10 kN (1 t)** par boucle de levage MEP (voir point 5).

9. Stockage

La boucle de levage MEP doit être stockée à l'abri des intempéries et des substances agressives, dès lors que cela peut impacter la sécurité des opérations.

10. Élimination des déchets

La boucle de levage MEP doit être rendue inutilisable avant sa mise au rebut. Ce produit doit ensuite être éliminé selon les règles en vigueur dans votre pays.

11. À l'attention des utilisateurs

- Si vous travaillez hors des frontières allemandes, respectez les dispositions réglementaires qui sont en vigueur dans le pays.
- S'il n'existe pas de législation spécifique dans le pays, nous recommandons de travailler d'après les règles et normes allemandes.
- Une personne qualifiée et compétente doit être sur place au moment de la mise en œuvre de la boucle de levage MEP.



En cas de non-respect des recommandations émises préalablement, les droits acquis dans le cadre de la garantie légale du produit seront perdus.

Déclaration de conformité
selon la directive européenne 2006/42/CE

Fabricant

MEVA Schalungs-Systeme GmbH
Industriestrasse 5
72221 Haiterbach
ALLEMAGNE

Personne établie dans la Communauté autorisée à établir la documentation technique pertinente :

Dr. Olaf Leitzbach
MEVA Schalungs-Systeme GmbH
Industriestrasse 5
72221 Haiterbach
ALLEMAGNE

déclare expressément que, pour le produit :

- Désignation: **Boucle de levage MEP**
- N° de référence: **29-910-05**

auquel se réfère cette directive, les dispositions pertinentes de la directive CE suivante ont été prises en compte :

- Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)

Référence des normes harmonisées appliquées conformément à l'article 7, paragraphe 2 :

- DIN EN 13155:2009-08
Appareils de levage à charge suspendue – Sécurité – Équipements amovibles de prise de charge
- DIN EN ISO 12100:2011-03
Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque

Haiterbach, 2018-07-24

Florian F. Dingler
(Gérant)